



Communiqué de presse
Paris, le 16 octobre 2016

Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire

Près de 250 foyers ont économisé l'équivalent de 21 400 repas en 1 an

En France, le gaspillage alimentaire représente en moyenne 30 kg par habitant/an, dont 7 kg d'aliments encore emballés ! 243 foyers ont participé à une opération anti-gaspillage menée par 3 associations de consommateurs, CSF (Confédération Syndicale des Familles) Bayonne, Familles Rurales Normandie, CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie) Hauts-de-France et Bretagne, en partenariat avec l'ADEME. L'objectif était de les accompagner pendant près de 6 mois dans leur quotidien avec l'aide d'un représentant local de chaque association pour faire évoluer leurs comportements et réduire drastiquement leur gaspillage alimentaire. Au global, ils l'ont réduit de plus de moitié (59%) et ont maintenu leurs bonnes pratiques même après la fin de l'opération. Ces très bons résultats montrent qu'il est possible de réduire de beaucoup le gaspillage chez soi grâce à des gestes simples et facile à adopter.

La prise de conscience, 1ère étape indispensable

Pour commencer l'opération efficacement, les foyers ont pris conscience du gaspillage alimentaire dans leur quotidien en pesant les différentes catégories de déchets alimentaires : les restes alimentaires et les produits encore emballés, solides et liquides.

En moyenne, leur gaspillage représentait près de 25,5 kg par personne et par an, inférieur de 15% à la moyenne nationale. La principale source était les restes alimentaires à hauteur de 86%, alors que les produits encore emballés représentent seulement 14% du gaspillage (contre 23% au niveau national).

Plus de 21 400 repas économisés

Suite à cet état des lieux, les foyers ont été invités à **choisir 3 gestes simples parmi les 9 proposés** ci-dessous :

- **Établir ses menus** à l'avance ;
- **Dresser une liste** de courses et s'y tenir ;
- **Regarder les dates de conservation** et les formats des produits avant d'acheter ;
- **Veiller à la bonne conservation** des aliments ;
- **S'adapter aux dates** de péremption ;
- **Préparer les bonnes quantités** ;

- Adopter une cuisine anti-gaspillage ;
- Servir les bonnes portions ;
- Conserver les restes de repas.

En définitive, les résultats de l'opération sont édifiants : à l'échelle d'une année, les 243 foyers participants ont réduit le gaspillage à 10,5 kg par personne et par habitant, soit 59 % de réduction ! Ils ont ainsi évité la perte de 10,7 tonnes de nourriture et le gaspillage des produits encore emballés a quasiment disparu. Cela représente l'économie de près de 21 400 repas.

Un changement durable et global

3 mois après la fin de l'opération, tous les foyers continuent d'appliquer les gestes. Ils ont donc changé leurs comportements de manière durable. Certains gestes sont devenus des réflexes, les plus ancrés sont : « veiller à la bonne conservation des aliments » (je connais mes stocks au frigidaire, dans le congélateur et dans mes placards) et « je regarde les dates de conservation et les formats des produits pour qu'ils soient adaptés à mon besoin ».

Par ailleurs, **alors que dans le cadre de l'opération, il était conseillé de suivre 3 gestes par foyer, les familles ont en réalité appliqué plus de 7 gestes en moyenne.**

« Nous faisons déjà attention, avant l'opération, maintenant cela devient automatique, même si on ne pèse plus, cela nous permet de rester vigilant cela n'est quand même pas inné », Michel H.

« Je pense qu'avant je jetais surtout des choses emballées (boîtes de gâteaux industriels qui ne plaisent pas aux enfants ou qu'on ne pense pas à manger, boîtes de légumes "au cas où" qu'on ne sort jamais), maintenant j'achète moins, mes placards sont moins remplis mais pas besoin! » Catherine G.

En savoir plus :

- **Résultats complets** de l'opération « Zéro Gâchis Académie » : <https://www.ademe.fr/reduction-gaspillage-alimentaire-aupres-243-foyers>
- **Infographie** « Comment traquer le gaspillage alimentaire » : <https://www.ademe.fr/comment-traquer-gaspillage-alimentaire>
- **Guide grand public** « Ma recette anti gaspi » : <https://www.ademe.fr/recette-anti-gaspi>

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com

Service de presse CSF

Tel : 01.44.89.86.80 / e-mail : cgiraudet@la-csf.org

Service de presse Familles rurales

Tel : 01 44 91 88 88 / e-mail : niki.vouzas@famillesrurales.org

Service de presse CLCV

Ann-Gaël BEARD

Tel : 06.59.17.83.54 / e-mail : hdf.zga@clcv.org

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants: la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

La Confédération Syndicale des Familles en bref

Depuis 1946, La Confédération syndicale des Familles agit pour la justice et l'égalité : elle se bat contre les inégalités sociales et pour que toutes les familles puissent vivre dans la dignité.

Pour la CSF, les droits fondamentaux vont au-delà des droits civiques et politiques : elle défend aussi les droits économiques et sociaux des familles populaires : Droit au logement, à l'éducation, à la santé, à la culture, à un revenu, à l'information et à la défense des consommateurs.

Familles Rurales en bref

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Consommation, Logement, Cadre de Vie en bref

La CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) est une association nationale qui défend exclusivement les intérêts spécifiques des consommateurs et des usagers. Créée en 1952, voulue et maintenue indépendante de toute influence politique, syndicale, professionnelle ou religieuse, la CLCV intervient, aux niveaux national et local, sur tout ce qui concerne la défense des consommateurs (*agrément en 1975*), la représentation des locataires, l'éducation populaire (*agrément en 1983*), la défense de l'environnement et la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique (*2006*). La CLCV a la reconnaissance spécifique.

Depuis ses origines, son action vise un monde juste et solidaire. C'est à partir des questions quotidiennes des particuliers, témoins des dysfonctionnements de la société, que l'association agit. La CLCV fédère un réseau de près de 360 associations locales et compte 30 000 adhérents.

La CLCV se caractérise comme une association *généraliste, consumériste, éco-citoyenne, de terrain et sociétale*. Elle privilégie une approche globale citoyenne intégrant toutes les dimensions de la société.